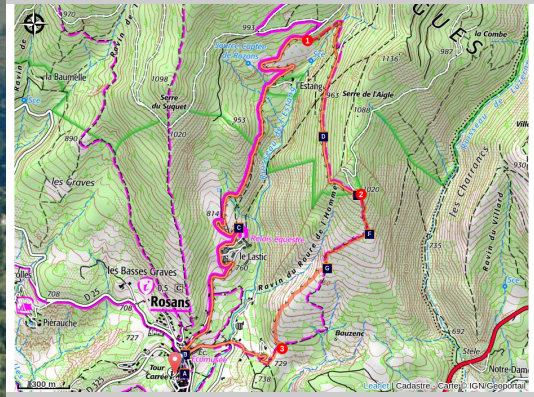


ROSANS - Le Serre de l'Aigle

Rosans



Rosans et le Serre de l'Aigle (A. Carod - PNR Baronnies Provençales)

Une randonnée très variée en forêt domaniale puis en crête. Très belle vue sur la vallée de Rosans et le sommet caractéristique du Risou.

Cette randonnée aux abords du village médiéval de Rosans est un bon moyen de découvrir l'évolution des paysages et des noms de lieux au fil du temps. La hauteur qu'on gagne dans la première partie de l'itinéraire permet de mieux apprécier la position et l'histoire du village dans cette vallée si ouverte.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 30

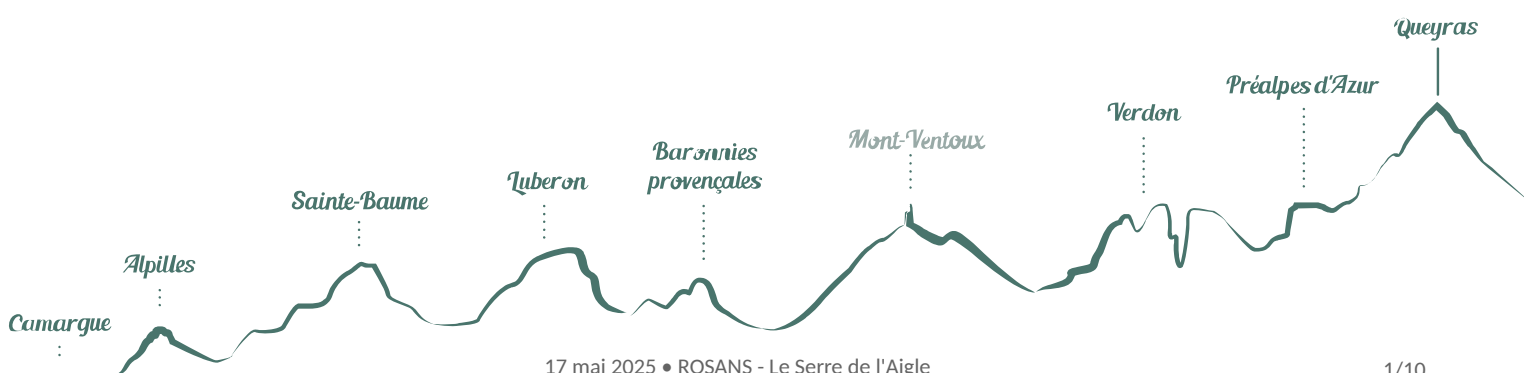
Longueur : 6.9 km

Dénivelé positif : 372 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Place du village, Rosans

Arrivée : Place du village, Rosans

Balisage : ■ PR local

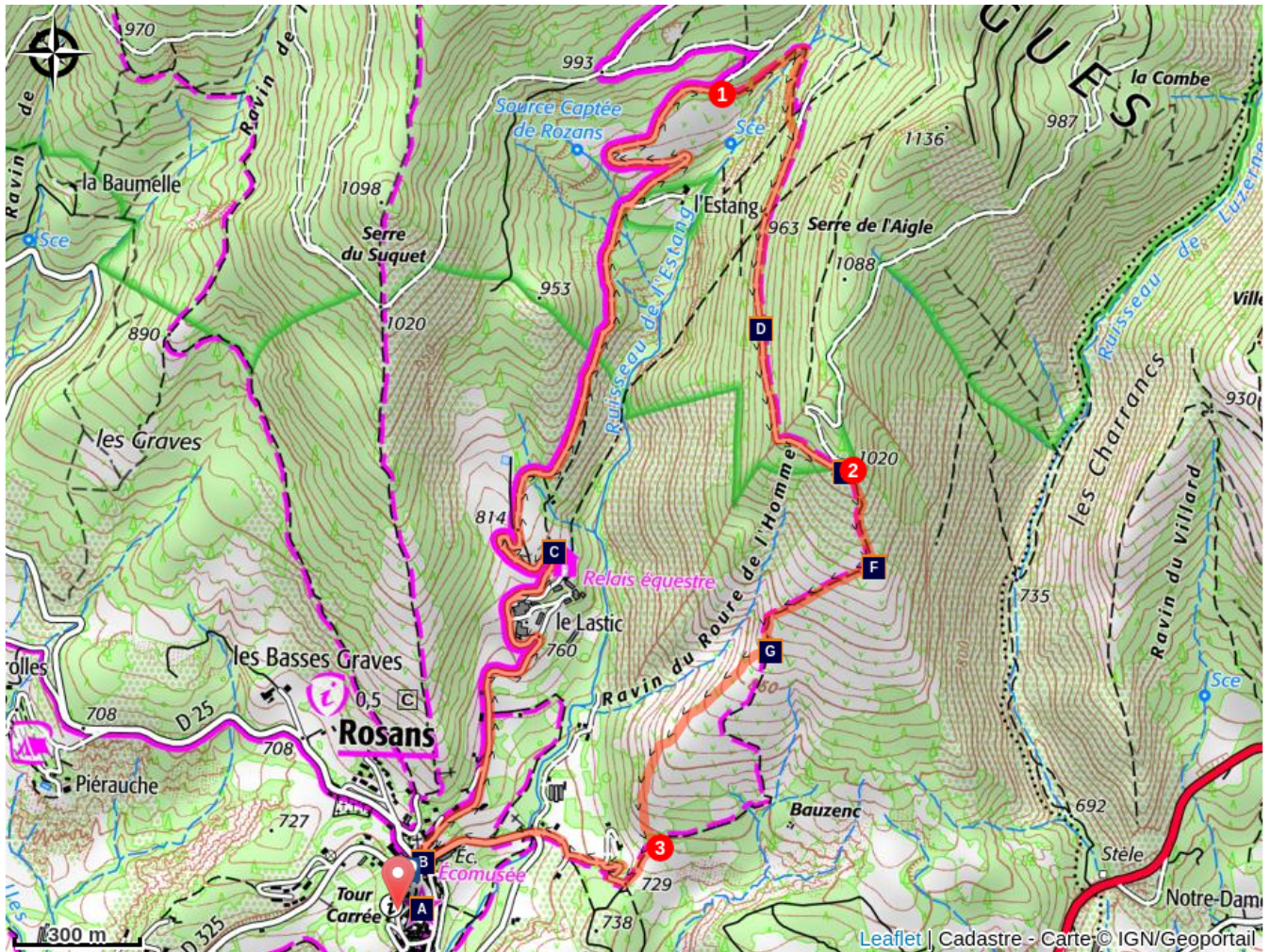
De la place du village, monter la petite route à droite de l'Eglise en direction du Lastic. La route laisse place à une piste carrossable à gauche. Poursuivre cette piste sur 2 km jusqu'à l'Estang. Passer le lieu-dit tout en restant sur la piste et entrer dans une plantation de pins. Quelques dizaines de mètres plus tard, trouver un vieux sentier à droite de la piste, au niveau d'un banc.









1- Emprunter ce premier sentier, à flanc du vallon de l'Estang (ruisseau en contrebas). Traverser le ruisseau et déboucher sur une piste. L'emprunter en faux-plat montant, sur votre droite. Le premier virage laisse place à une vue panoramique en balcon (987 m). 200 mètres plus loin, dans l'épingle, un sentier part à droite.

2- Descendre ce sentier sur la crête du Serre de l'Aigle. Merci de respecter les clôtures. La descente s'effectue côté est du mamelon (gauche) pour rejoindre une clôture. La suivre à droite pour rejoindre l'autre côté du mamelon où vous passez la clôture (vue sur les toitures de Rosans). Arriver à une borne du Pnr des Baronnies provençales, tourner à droite et longer une clôture sur 700 mètres. Continuer vers le bas, le sentier s'infléchit à gauche pour rejoindre de grandes dalles calcaires.

3- Déboucher sur une piste et virer à droite. Aux croisements, tourner à droite, et une nouvelle fois à droite en épingle. Au carrefour de pistes, tourner toujours à droite et continuer par la route pour rejoindre le centre de Rosans, en passant devant le jardin pour enfants.

Sur votre chemin...



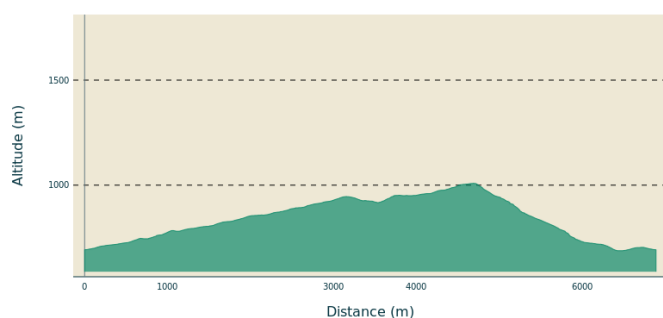
-  La tour carrée de Rosans (A)
-  Rosans, village fortifié (C)
-  Le Serre de l'Aigle (E)
-  Un pâturage ovin de proximité (G)
-  Entre art et savoir-faire (B)
-  De l'eau dans le vallon de l'Estang ? (D)
-  Le "Pagus Rosanensis", le pays Rosanais (F)
-  Aux abords de Rosans (H)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Après le point 1 : passage à gué.
- Au point 2 : bien respecter les clôtures dressées le long du sentier et faire attention à la dalle, en particulier par temps humide ou après un orage, à proximité du point 3.
- ATTENTION ZONE PASTORALE en chemin : en présence de chiens de protection venus à sa rencontre, **ne pas les caresser ni les menacer**. S'arrêter, puis **attendre patiemment** la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement son chemin **en contournant le plus possible le troupeau**. De préférence, **ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse**. Penser à bien refermer les barrières derrière soi.
- RESPECTER LA TRANQUILLITE du lieu où on se promène, **éviter de crier** et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la **quiétude de la faune**, notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont **protégées**.
- Une partie de l'itinéraire est fortement **exposée au soleil**, prendre l'équipement nécessaire (eau, casquette, crème solaire, ...) pour les chaudes journées d'été. Privilégier un **départ tôt le matin** pour éviter les heures chaudes de la journée.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! **Ne pas fumer** en forêt et **ne pas allumer de feu**, d'autant que quelle que soit la saison, c'est **interdit** ! Et en période estivale, avant de partir en balade, se renseigner sur les **conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers**.

Profil altimétrique



Altitude min 688 m
Altitude max 1009 m

Accès routier

A 14 km à l'ouest de Rémuzat par la D94 ou à 23 km à l'est de Serres, par la D994.

Parking conseillé

Place Abbé Bicais, Rosans

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales



575 Route de Nyons - La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr

Tel : +33 (0)4 75 26 79 05

<http://www.baronnies-provencales.fr/>

OT Sisteronais-Buëch - Bureau de Rosans

Rue Aristide Briand, 05150 Rosans

rosans@sisteron-buech.fr

Tel : +33 (0)4 92 66 66 66

<http://www.sisteron-buech.fr>

Sur votre chemin...



La tour carrée de Rosans (A)

La Tour carrée, située au centre du village médiéval de Rosans, date du XIII^e s. Bâties de blocs de grès taillés en diamant, ses murs font quatre mètres d'épaisseur et chaque face regarde l'un des quatre points cardinaux, de sorte que lorsque trois de ses côtés sont dans l'ombre, elle marque l'heure de midi. Cette tour, appelée à tort « Tour Sarrasine » n'est pas un spécimen de l'architecture mauresque dans le Midi de la France. L'édifice est inscrit au titre des monuments historiques en 1932.

Crédit photo : V. Aubert - PNR Baronnies Provençales



Entre art et savoir-faire (B)

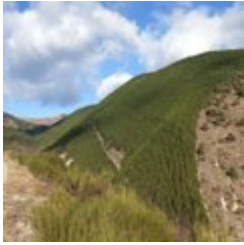
Marion Richaume est une céramiste d'art renommée, qui crée des pièces en faïence sur le thème de la nature. En 2023, Marion a été élue "Madame Artisanat" et a inauguré "La Grange de la Frache", un atelier destiné à promouvoir l'artisanat local. Ses créations sont aussi disponibles ici, juste derrière la poste de Rosans, à "L'Atelier de la Lune", puis sur des événements ponctuels tel que le marché des potiers à Rosans, début juillet. Pour découvrir ses œuvres, il est possible de visiter son atelier et de consulter son [site web](#).



Rosans, village fortifié (C)

On estime que le village de Rosans fut fondé au VIII^e s. après le passage des Lombards et des Sarrasins. Depuis le haut de son petit mamelon le village bénéficie de bonnes capacités de surveillance et de l'avantage défensif que lui confère une telle position. Un rempart, dont on franchit encore de nos jours les portes pour accéder au cœur de Rosans, ceinturait le bourg. Au XIV^e s. le village subit l'invasion des Provençaux mais oppose une bonne résistance grâce à sa garnison et ses remparts.

Crédit photo : PNR Baronnies provençales



De l'eau dans le vallon de l'Estang ? (D)

Aux abords du vallon de l'Estang, on retrouve quantité de noms de lieux qui sont liés à l'eau. « L'estang » laisse deviner la présence d'un étang peut être aménagé mais depuis longtemps asséché. La « font du Roure » rappelle qu'en provençal « font » signifie « source » et non fontaine. Quant au « roure », il s'agit d'un chêne. Le « grand Raille » est le cours d'eau en fond de vallon, alors que les « Esserennes » désigneraient un lieu éloigné (ici du village) où il y aurait de l'eau.

Crédit photo : ©PNR Baronnies provençales



Le Serre de l'Aigle (E)

Le Serre de l'Aigle est le nom de la colline en contrefort de la Montagne de l'Archier, surplombant le village de Rosans. Ici, le terme "serre" ne désigne pas les pattes d'un rapaces mais désigne en fait la forme allongée de cette crête qui délimite la bordure est du Vallon de l'Estang. L'autre versant de ce vallon est lui aussi constitué par un relief de la même forme, un autre "serre" donc : le Serre du Suquet.

Crédit photo : Léo MICHELET - PNR Baronnies provençales



Le "Pagus Rosanensis", le pays Rosanais (F)

Colonisée par les Romains en 118 av. J.-C. la Provence est divisée en cités. Pour les Baronnies, Vaison et Luc-en-Diois sont les deux capitales de la cité des Voconces qui domine la région. Au sein de celles-ci existent des divisions appelées « pagus » (pays). Ce terme latin va durer longtemps et, en 988, une charte de donation à l'abbaye de Cluny de Saint-André de Rosans, évoque le « Pagus Rosanensis ». Certains noms de lieux y sont déjà mentionnés, comme Rosans, Chapaïsses, Sironne ou Roussieux.

Crédit photo : Vincent Aubert - PNR Baronnies Provençales



Un pâturage ovin de proximité (G)

Sur ce versant du Serre de l'Aigle exposé à l'adret, la forêt est tenue en retrait par un pâturage ovin permettant de conserver des milieux ouverts. La clôture installée le long du sentier témoigne que les troupeaux de brebis qui paissent dans cette lande ne sont pas ici qu'en période estivale mais que l'éleveur les y emmène probablement toute l'année, pourvu qu'il y ait de l'herbe : tout l'enjeu consiste à ce que les bêtes se nourrissent bien mais que la ressource en herbe perdure également.

Crédit photo : V. Aubert - PNR Baronnies Provençales



Aux abords de Rosans (H)

Cités dès 988, Rosans et son église Saint-Arey n'avaient certainement l'allure d'aujourd'hui, mais leur ancienneté est réelle. A l'ouest du village, on trouve le quartier de l'Oche qui est le nom d'origine gauloise désignant un lieu défriché aux abords de village. Un «grand pré» et un «verger», aux alentours montrent quel type de valorisation agricole existait au Moyen Age. A l'est du village, la butte marneuse de Saint-Esteve semble signaler une église Saint-Etienne depuis longtemps oubliée.

Crédit photo : PNR Baronnies provençales



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

